

Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Le PSC, est-ce reconnu ?

Le PSC 1 est une formation qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Les gestes de secours abordés sont **validés par le Ministère qui établit un guide national**.

De la même façon le déroulé pédagogique fait aussi l'objet d'une validation du Ministère.

Le PSC, en groupe ?

Il est possible de demander la création d'une session de formation si vous disposez d'un groupe suffisamment important.

Un groupe PSC1 peut comprendre jusqu'à 10 stagiaires pour 1 formateur.

Veuillez contacter la Protection Civile la plus proche de chez vous pour vous renseigner sur les modalités d'organisation.



Le PSC, et après ?

Pour le grand public, il n'existe pas de formation au-delà. Cependant, il existe d'autres formations à destination des secouristes qui travaillent en équipe avec du matériel (**Premiers Secours en Équipe de niveau 1 et de niveau 2**).



Les formations réalisées par la Protection Civile*

Formations grand public

- Gestes Qui Sauvent
- Prévention et Secours Civiques de Niveau 1
- Sauveteur Secouriste du Travail

Formations pour les professionnels du secours

- Premiers Secours en Equipe de Niveau 1
- Premiers Secours en Equipe de Niveau 2

Formations pour le sauvetage aquatique

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage
- Surveillance et Sauvetage Aquatique « Eaux Intérieures »
- Surveillance et Sauvetage Aquatique « Littoral »

Formations de Formateur

- Initiateur Gestes Qui Sauvent
- Pédagogie Initiale Commune de Formateur
- Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques
- Formateur SST
- Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours
- Formateur au Sauvetage Aquatique en Milieu Naturel
- Formateur de Formateur
- Conception et Encadrement d'une Action de Formation

* liste non exhaustive

La Protection Civile à côté de chez vous

Protection Civile des Hautes-Alpes :

> Place centrale, 05100 Briançon

>> protectioncivile05@gmail.com

>>> Toutes les dates et actus sur Facebook !

Fédération Nationale agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique

@ contact@protection-civile.org

twitter.com/ProtecCivile

f facebook.com/Protectioncivilefrancaise

w protection-civile.org



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

L'arrêt cardiaque

Comment agir ?

- Repérer l'absence de respiration
- Appeler les secours
- Prodiquer un massage cardiaque
- Utiliser un défibrillateur

protection-civile.org

contact@protection-civile.org

twitter.com/ProtecCivile

facebook.com/ProtectionCivileFrance

Atelier

en partenariat avec:

Fédération Nationale agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique

P
S
C

**Prévention
et Secours
Civiques
de niveau 1**

Fédération Nationale agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique

Le PSC, pour qui ?

Cette formation est accessible à toute personne de **plus de 10 ans**. Il s'agit de la formation de base du secourisme.

Le PSC, pour quoi ?

C'est permettre à chaque citoyen d'acquérir les gestes de premiers secours permettant de **sauver des vies**. Le PSC1 est souvent demandé pour passer des concours ou accéder à différents métiers (BAFA, VTC, Taxis, professeur des écoles...).

20 000 personnes décèdent chaque année suite à des accidents de la vie courante. Augmenter le nombre de personnes formées permet de réduire ce nombre.

Le PSC, quelle durée ?

La formation dure **7 heures minimum**, un certificat de compétence ou une attestation peut être délivré immédiatement à la fin de la journée.

Une adaptation par le biais d'une formation à distance est possible réduisant la phase en présentielle à 4 heures.

Cette formation est assurée par la Protection Civile dans tous les départements (Outre-mer compris).



Le PSC, comment l'obtenir ?

Les conditions de validation de cette formation sont assez simples :

- Suivre l'ensemble des séquences
- Participer à toutes les phases d'apprentissage
- Participer à au moins 1 cas concret

Il est recommandé d'effectuer une formation continue du PSC1 tous les 3 ans.

Le PSC, c'est quoi ?

L'objectif est de permettre à toute personne de pouvoir intervenir lors d'accidents de la vie courante afin d'être le premier acteur de la chaîne des secours.

Le PSC, comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire à une formation PSC1 :

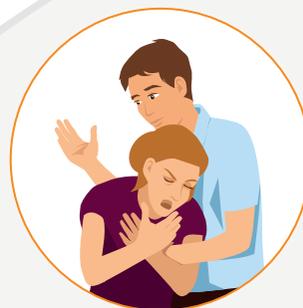
- Contacter la Protection Civile la plus proche de chez vous,
- Se renseigner sur le site Internet national :

www.protection-civile.org

La journée est rythmée par des exposés, des ateliers d'apprentissage des gestes de premiers secours et de mises en situation.



Le malaise et l'alerte



L'obstruction des voies aériennes



Les plaies et la protection



Les hémorragies



Les traumatismes



La perte de connaissance



L'arrêt cardiaque



Les brûlures